

à Monsieur le Maire de Cavalaire
Hôtel de Ville
Place Benjamin Gaillard
83240 CAVALAIRE-SUR-MER

Par courrier recommandé avec accusé de réception

Objet : Démission du conseil municipal

Monsieur le Maire,

Je suis actuellement membre du conseil municipal de la ville de Cavalaire élu lors des dernières élections municipales qui se sont déroulées au mois de mars 2014. J'ai décidé aujourd'hui de mettre fin à cette fonction. Cela en accord avec Madame Annick NAPOLEON, chef de file du groupe d'opposition auquel j'appartiens.

En effet, suite à mes graves problèmes de santé que je viens de subir et qui se prolongent, j'ai perdu la motivation pour continuer à m'impliquer et à assurer pleinement ma mission de conseiller municipal.

Je regrette sincèrement cette décision mais je souhaite prendre du recul. Je vais dorénavant privilégier ma santé, profiter et me consacrer à mes proches après ces problèmes de santé apparus début décembre.

Cette perte de motivation est également due au fait que vous avez été élu en énonçant des contre-vérités sur la gestion menée par l'équipe municipale qui vous a précédée et à laquelle j'appartenais. Malgré toutes ces contre-vérités et vos promesses de campagne non tenues, que nous dénonçons depuis maintenant trois ans, il s'avère que vous avez encore le soutien et la confiance de la majorité des Cavalois alors que nous ne sommes pas entendus sur nos mises en garde et nos inquiétudes sur votre gestion de notre ville. Ce constat me conforte également dans ma décision de me retirer de la vie politique cavaloise.

Vous aviez prétendu que nous avions laissé les finances de la commune dans un tel état calamiteux qu'il était indispensable de faire un audit des finances de la commune. Cet audit n'a jamais eu lieu parce qu'il était tout simplement inutile.

Vous avez augmenté fortement les prélèvements fiscaux pour rembourser la dette du contentieux de la ZAC de Pardigon laissée par nos prédécesseurs. Vous n'étiez pas obligés de le faire. En effet, vous aviez voté avec nous, lors du conseil municipal du 29 novembre 2013, notre proposition d'étaler sur 5 années le remboursement de cette dette. Mais une fois élu maire, vous avez prétendu n'avoir pas obtenu l'autorisation d'étaler le paiement de cette dette, ce qui est faux puisque les services de l'état vous l'avaient accordée. Cela pour pouvoir d'une part, justifier votre choix d'augmenter fortement les recettes fiscales et d'autre part, prouver, comme vous l'aviez prétendu pendant votre campagne, l'état, soi-disant, déplorable des finances cavaloises que nous vous aurions légué. Par ailleurs, ces prélèvements ont été largement supérieurs au montant de cette dette. Mais avec l'excédent, aucun de vos projets structurants promis pendant votre campagne n'a démarré et cela sans que les Cavalois s'interrogent sur les raisons de ces prélèvements aussi conséquents et sur leur utilisation.

A ce jour, aucune de vos promesses électorales structurantes n'a encore été engagée comme par exemple le fameux parking souterrain sous la place Benjamin Gaillard.

Vous deviez prescrire l'élaboration d'un nouveau PLU dès votre premier conseil municipal. En réalité, vous l'avez fait voter plus de deux ans plus tard après avoir signé des permis de construire pour plusieurs logements collectifs qui vont contribuer à poursuivre la défiguration de notre village. De plus, ce nouveau PLU ne permettra pas de protéger Cavalaire contre la loi ALUR et donc du bétonnage. Pour ma part, je le trouve plutôt complaisant car pourquoi avoir transformé des zones d'activités commerciales en zones d'habitation alors qu'il n'en manque pas ?

Concernant votre projet de réhabilitation du port, absent dans votre programme et pour lequel, à ce jour, le financement précis et détaillé n'est toujours pas connu :

- ✓ Pourquoi vouloir à tout prix faire table rase de tout l'existant et tout reconstruire ?
- ✓ Pourquoi vouloir faire réaliser ces travaux sur une période aussi courte et ne pas avoir choisi de les étaler sur une période plus longue afin, entre autre, de ne pas pénaliser les professionnels.

Et que dire de ce local de 120 m², que les Cavallais devront évidemment financer, prévu sur le quai Patrice Martin pour l'activité de l'un de vos proches amis !

D'autre part, vous aviez annoncé que les travaux concernant la falaise devaient démarrer à l'automne 2016, mais à ce jour ces travaux n'ont pas encore débuté. Encore un engagement non tenu !

Il est vrai également que vous aviez prédit que l'Hôtel de Ville devait s'effondrer et prétendu que le coût de sa réhabilitation a été multiplié par deux alors que vous saviez parfaitement que ce n'était pas la réalité. En effet, en tant que conseiller municipal au moment de la réalisation de ces travaux de réhabilitation, vous aviez connaissance, comme tous les autres membres du conseil municipal, du coût précis de ces travaux.

Vous avez également induit en erreur les Cavallais, lorsque vous avez affirmé, lors du conseil municipal du 24 avril 2014, qu'il n'existait aucun rapport concernant l'attribution du lot de plage N°6. Alors que ce rapport existait bien. Il a été enregistré sous la référence 20140310 et daté du 20 mars 2014. Ce rapport avait été validé et était prêt à être approuvé par le conseil municipal élu en mars 2014.

Depuis trois ans, nous avons dénoncé tout cela et bien d'autres sujets, mais malheureusement je ne ressens ni soutien, ni reconnaissance de la part des Cavallais pour notre travail. Tout cela renforce mon choix d'arrêter aujourd'hui et je m'en excuse par avance auprès de tous ceux qui ont cru en notre équipe depuis le début.

Par conséquent, je vous adresse par la présente lettre ma démission du conseil municipal, à compter de la réception de cette lettre et vous demande de transmettre une copie intégrale de ma lettre de démission au préfet conformément à l'article L. 2121-4 du Code général des collectivités territoriales afin de l'en informer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel GUILLAUD

Copie de cette lettre a été adressée à Madame Annick NAPOLEON chef de file du groupe Annick NAPOLEON Allons plus loin ensemble !